

PILOTER EFFICACEMENT LA SÉCURITÉ ET LA SURVEILLANCE DU PATRIMOINE

ENJEUX

Garantir la sécurité des habitants et la surveillance du patrimoine.

La sécurité du patrimoine est un enjeu majeur pour les organismes. Les conséquences d'accidents sont parfois dramatiques et des suites judiciaires peuvent être engagées contre le propriétaire. La mise en place d'un diagnostic sécurité et une surveillance du patrimoine sont primordiales pour assurer la sécurité des habitants et de l'organisme.

PUBLIC

Chargé de maintenance ou de patrimoine, technicien. Responsable de site ou de secteur.

OBJECTIFS

- › identifier les obligations légales du bailleur en matière de surveillance et de sécurité
- › s'entraîner à repérer les points névralgiques sur le patrimoine
- › réfléchir à la mise en œuvre d'une politique de surveillance et de sécurité efficace.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, alternant avec des exercices illustrés par des photos et l'étude de cas exposés par les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Olivier POURTAU, Directeur du patrimoine et formateur.

DATES CLASSE VIRTUELLE

28 et 29 avril 2025
18 et 19 septembre 2025
15 et 16 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les textes réglementaires et les responsabilités**
 - › la hiérarchie des textes de loi
 - › les responsabilités civiles et pénales : quels risques ?
 - › les textes réglementaires applicables
 - › l'obligation ou non de remettre aux normes
 - › les obligations du propriétaire :
 - quelles incidences pratiques de la loi ELAN notamment sur la classification des bâtiments d'habitation et la création des IMH ?
 - quelles incidences pratiques de la loi ELAN lors de travaux d'améliorations
- **Sécurité de l'immeuble : quels équipements ? quels travaux ?**
 - › quels sont les équipements qui concourent à la sécurité ?
 - › les installations électriques, gaz, ventilations
 - › les équipements de l'immeuble : portes de parkings, ascenseurs
 - › les travaux d'amélioration et de réhabilitation ; les erreurs à ne pas commettre
 - › les problématiques de l'amiante et du plomb
 - › les risques sanitaires
- **La surveillance du patrimoine : application pratique**
 - › l'identification, l'observation et le relevé des éléments des équipements de sécurité
 - › le diagnostic sécurité : comment le réaliser ?
 - › la méthodologie pour mettre en place une surveillance
 - › la fréquence des contrôles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1500 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr